

Mairie de CHENECEY-BULLION

14 Grande Rue

25440 CHENECEY-BULLION

### Compte Rendu CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 6 janvier 2021 à 20H

Secrétaire : Mr ROULLIN Didier

Absents : Mr VANHUFFEL

#### 1. Approbation des Compte rendu des séances de conseil de décembre 2020

- Délibération unanimité

#### 2. Intervention de Mr GRENIER, Pdt de la CC.LL et de Mr Maxime GROSHENRY, Vice-Président en charge des routes sur les compétences de notre intercommunalité et échanges avec les élus

Préambule : La Communauté de Communes (CC) prélève l'impôt : elle se doit donc de rendre des comptes devant les administrés.

Le président explique ensuite le fonctionnement de la CC et les délégations de compétences. Il présente ensuite le rapport d'activités.

Il donne le montant du budget (17 millions d'€) et l'effectif du personnel de la CC (53 personnes).

Il évoque l'impact de la crise de la Covid sur la fiscalité des entreprises et sur le budget de la CC avec une baisse d'environ 20% des recettes soit 240 000 euros de pertes.

Pertes sur Nautique : 80 000 euros.  
La cour des comptes effectue un contrôle depuis un an à la CC.LL : remise des conclusions en mars 21

Il annonce un programme d'ampleur sur le traitement des eaux usées. Il explique ensuite la politique de l'eau et de l'assainissement pour les années à venir. Les enjeux en matière d'environnement pour notre territoire Loue Jison.

Mme Le Maire aborde les projets touristiques (sentiers éco interprétés) et de voirie de la commune. Les travaux de voirie des Granges Mathieu sont prévus sur 2021 et sur 2022, les travaux du tour de l'Église.

Le dossier de l'habitat est évoqué avec la rénovation énergétique des bâtiments (OPAH)

Le dossier assainissement non collectif ANC est évoqué avec 51 installations non conformes

Elle questionne aussi la CC sur la notion de proximité afin d'aider les aînés dans leurs démarches du quotidien. Le président évoque en réponse la Maison France Services.

#### 3. Ecole des Métiers : demande de subvention

- Approbation à l'unanimité de l'octroi d'une subvention de 230€ à cette école pour le financement de la formation d'un jeune du village Mr ROMAIN FRACHEBOIS.

#### 4. Association « Bonne route » de Paroy : référent communal et versement d'une subvention

- Adhésion à l'association « Bonne Route » pour la défense de la qualité de vie le long de la RN 83. MONTANT 10 euros

Délibération : Unanimité

- Désignation du référent communal en la personne de Didier Roulin

#### 5. Divers

- Réunion du groupe de travail sur les sentiers pédestres le 16 janvier à 9h30 dans la salle de convivialité.

Fin de la Séance 23H15  
Le Maire, Laurence BRÉULLOT

Le Maire,  
Laurence BRÉULLOT

